BUDGET PRIMITIF POUR 2022

COMMISSION « PROMOTION DES ARDENNES »

RAPPORTEUR : M. Pierre CORDIER

RÉSUMÉ

I – COMMUNICATION

Quatre axes stratégiques sont proposés pour 2022 :

- Promotion du territoire (à l'extérieur du département)
- Communication institutionnelle (à destination des Ardennais)
- Promotion des Infrastructures et événements du CD08 (à destination des Ardennais et d'un public de proximité)
- Communication interne (à destination des agents de la collectivité)

En fonctionnement

AXE 1 : PROMOTION DU TERRITOIRE (110 000 €)

- Evadez-vous dans les Ardennes :

La campagne de communication « Evadez-vous dans les Ardennes » destinée à faire la promotion du territoire et à informer du dispositif « 50% de votre séjour remboursés » sera poursuivie en 2022.

- Tour de France :

Le 7 juillet 2022, le Tour de France® traversera les Ardennes lors de son étape de Binche (Belgique) à Longwy. Une réflexion collective est engagée dans ce cadre, afin de profiter du passage de cet événement sportif dans le département pour faire la promotion du territoire.

AXE 2 : COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE (316 300 €)

Principal objectif : **mieux faire connaître les missions du Conseil départemental auprès des Ardennais**.

Parmi les orientations envisagées, on retiendra :

- une plus grande valorisation des décisions de l'Assemblée départementale
- la reconduction de l'opération de communication de rentrée auprès des élèves de 6ème
- la refonte du support de communication auprès de tous les Ardennais
- le développement de la newsletter à destination du grand public
- l'amélioration de l'accessibilité du site internet www.cd08.fr (chatbot, accessibilité mobile)
- le renforcement de la signalétique : bâtiments et routes (sur les chantiers), et aux entrées du département.
- une meilleure visibilité du Conseil départemental sur les événements auxquels il participe.

AXE 3 : PROMOTION DES INFRASTRUCTURES ET EVENEMENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (215 500 €)

Des campagnes de communication thématiques continueront de **promouvoir les sites touristiques du Département** : Voies vertes, Musée Guerre et Paix en Ardennes, Lac des Vieilles Forges, Lac de Bairon, Aérodrome.

Des campagnes de communication à destination des Ardennais et d'un public de proximité permettront **d'annoncer et de valoriser les événements grand public organisés par le CD08** (brochures, sports radio, affichage…).

Des actions de communication seront programmées dans le cadre de TERRE DE JEUX 2024, dans le but d'accueillir sur les sites labellisés des délégations sportives étrangères.

En investissement (100 000 €)

Les crédits d'investissement concernent les actions suivantes :

- Remplacement des adhésifs ou panneaux aux entrées de département.
- Fabrication et pose de signalétique sur les bâtiments et sites départementaux
- Acquisition de supports d'identification du CD08 et matériel événementiel
- Prestations de développement du site Internet de la collectivité : changement de technologie pour le site Internet et développement des outils d'accessibilité.
- Evolution du site Intranet de la collectivité pour une meilleure accessibilité des agents.

Je vous propose pour ces différentes actions d'inscrire un crédit de 723 400 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement.

II – COOPERATIONS EUROPENNES :

I - PROGRAMMES INTERREG V ET VI FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN (32 000 €)

Le Conseil départemental participe au financement de ce programme au niveau de son Secrétariat conjoint (qui assure la mise en œuvre et la gestion du programme) et de son Equipe technique, (chargée de l'assistance technique aux porteurs de projets).

II - POINT INFORMATION TRANSFRONTALIER (10 000 €)

Le Président nous propose de poursuivre le financement, prévu dans le cadre du Pacte Ardennes, du point d'information transfrontalier, animé par un juriste qui assure des missions de veille juridique, d'information, de conseil et assistance aux usagers (habitants, entreprises, associations, administrations…) afin de lever les difficultés administratives et fiscales que peuvent rencontrer nos citoyens.

Je vous propose pour ces différentes actions d'inscrire un crédit de 42 000 € en fonctionnement.

III - TOURISME

Le Président nous propose :

- Dans le cadre de la dynamique des voies d'eau et des itinéraires cyclables :

- ✓ De finaliser l'élaboration du Contrat « Canal des Ardennes » et d'assurer l'animation nécessaire à sa mise en œuvre pour les dix prochaines années.

- ✓ De finaliser le schéma départemental de valorisation touristique des itinéraires cyclables et de suivre la mise en œuvre des actions.

- ✓ De poursuivre notre partenariat au projet transnational « La Meuse à Vélo ».

- ✓ D'assurer la continuité des mesures de fréquentation des itinéraires cyclables ardennais et d'honorer notre participation à l'étude régionale.

- ✓ D'inscrire, à ce titre, les crédits nécessaires en fonctionnement.

- Dans le cadre de la valorisation des itinéraires de promenade et de randonnée, il est proposé de poursuivre la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et d'inscrire les crédits correspondant au solde des recettes attendues au titre de la vente du topoguide « Les Ardennes à pied ».

Il est également proposé de poursuivre notre soutien aux programmes d'actions menées par les acteurs du développement touristique, en particulier l'Agence de Développement Touristique, et d'accompagner la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises qui assurera la gestion du chalet d'accueil touristique sur le site de Woinic dans l'attente de la concrétisation du projet de PROTEAME courant 2022 et d'inscrire en dépenses de fonctionnement les crédits nécessaires.

et :

- ✓ De lancer en 2022 une prestation à l'échelle des bassins versants des lacs de Bairon et des Vieilles Forges visant à dresser un état des lieux et identifier les actions à mettre en œuvre en vue de préserver les milieux naturels et aquatiques et d'inscrire, à ce titre, en dépenses et en recettes de fonctionnement, les crédits nécessaires.
- ✓ De reconduire le dispositif d'aide aux séjours touristiques « Evadez-vous dans les Ardennes » et d'ouvrir l'enveloppe budgétaire nécessaire.

Le Président nous demande de bien vouloir en délibérer.

Avis de la Commission Promotion des Ardennes : 5 avis favorables

Avis de la Commission Affaires Financières et Ressources :